

COMPTE RENDU DU SECOND CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 5 février 2026. Ecole élémentaire des Petites maisons.

Saint Martin d'Uriage.

Présences :

Parents	Enseignants	Mairie	Périscolaire
- Bonnet-Machot Ferial -Botlan Remi -Botlan Sandrine -Clavel Manuelle -Étienne Myriam -Iftissen Soraya -Machet Leslie -Thomas Julie	S Prunier, CP C Solinas, CP CE1 I Prunier, CE1 C Arnaud CE1 CE2 C Garrel, CE2 C Penzini, M Janvier, CE2 CM1 C Jarry CM1 C Rouvière, CM2 A T Jankovic CM2 B	M Le Maire Mme Gignoux M Gruber	Valérie Carvello

Points traités :

1°) Exercice de sécurité

- exercice incendie avec déclenchement de l'alarme par les services techniques de la mairie.
Evacuation de toutes les classes et des personnels en moins de 3 minutes.

La serrure d'un des deux petits portillons de la cour du bas n'est pas fonctionnelle. Certaines clés enseignants bloquent.

- exercice PPMS : pas encore possible, des travaux sont en cours pour qu'une alarme spécifique soit mise en place et puisse donner aux élèves et personnels de l'école la consigne de confiner (ou d'évacuer) .

Dès l'installation du matériel manquant, un exercice PPMS pourra être programmé en mars.

2°) Point sur les travaux demandés

- téléphone de l'école : celui du bureau de direction fonctionne depuis 1 semaine. Celui demandé pour le bâtiment extension n'est pas possible à ce jour. Une solution informatique est à l'étude.

C'est très gênant puisqu'en cas d'urgence, les enseignants ne peuvent pas communiquer sauf à devoir se déplacer et donc confier une classe à un autre enseignant. De même, les 3 enseignants de ce bâtiment ne peuvent appeler les parents en cas de maladie ou d'absence inexpliquée d'un élève.

- déménagement de la classe de ce1/ce2 : réalisé avec l'aide précieuse des services techniques !

- Extension : - fuites d'eau : diagnostic en cours (problème de chenaux), travaux à prévoir durant les vacances d'été
- chauffage : Budget voté, les travaux auront lieu au cours des vacances d'été. (système radiant)
- vidéoprojecteurs de classe : plusieurs sont à vérifier car avec les années, ils sont moins performants. Il y en a un à déplacer en classe ce2/cm1 car la moitié des élèves ne voient pas l'écran.
- portails des cours : plusieurs sont régulièrement défectueux : celui de l'accueil garderie (dont une barre qui est dangereuse car facilement relevée), cour des sports.
- plateau sportif : demande de remettre les panneaux de basket. Les tables de ping-pong sont en cours d'installation.
- horloge (et alarme donc) : classes ce2 et classe ce1/ce2 nouvellement installées. Cela est prévu avec les travaux ppms.
- problème du chauffage : salle de musique et plusieurs classes (déjà signalé) en voie d'amélioration .

3°) Point sur les effectifs prévus l'an prochain

Départ de 48 cm 2, arrivée prévue de 31 CP (selon info école maternelle, les inscriptions n'ont pas commencé). Retour de 4 élèves scolarisés ailleurs à ce jour (2 familles à l'étranger pour 3 élèves et 1 famille à Chamrousse en hiver).

Donc prévisions : 197 en septembre .

Le bilan de l'opération « café » en décembre ne modifie pas ces prévisions.

Pas de projet Ulis en premier degré à notre connaissance.

4°) Protocole PHARE

Plusieurs familles ont alerté l'école au sujet d'insultes, moqueries et menaces proférées sur le « chat » de jeux en ligne. Ces propos sont graves et perturbent le climat scolaire, notamment en cm2. Les tensions se poursuivent en récré et en temps périscolaires (cantine) et dans les activités jeunesse de la commune (Piaj, associations sportives). C'est vraiment dommage car des enfants ne veulent plus sortir pour des activités extérieures de peur d'être insultés.

Certains enfants sont donc en suivi « Protocole Phare », avec entretiens quotidiens menés par les enseignants et/ou la responsable péri et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription. Un tableau de suivi quotidien est mis en place pour certains élèves.

Il faut que toute la communauté éducative se mobilise contre ces tensions :

- en évitant les jeux en ligne AVEC chat ou messagerie

- en respectant les recommandations d'âge pour les jeux vidéo (Fortnight c'est **plus de 12 ans** par exemple)
- en surveillant les temps de connexion (beaucoup sont encore connectés après 21h)
- en expliquant les conséquences psychologiques et légales
- en se tenant informé des effets des écrans sur les capacités cognitives des enfants.

L'équipe pédagogique souligne la difficulté de plus en plus notable des élèves à se concentrer, persévérer ou simplement lire et écrire sur une feuille. L'impact des heures passées sur un écran est indéniable.

Les enseignants, animateurs péri scolaires et Piaj travaillent en étroite collaboration et sont disponibles pour renseigner les familles.

Le climat scolaire est fortement impacté par ces problèmes qui ont lieu hors temps scolaire et la communauté éducative alerte les familles sur les risques d'une utilisation inadaptée des réseaux sociaux et écrans sur la santé mentale des enfants concernés.

5°) Enseignement EVAR :

Chaque classe a eu ou aura 3 séances cette année, conformément aux nouveaux programmes.

6°) Projets des classes

Classe	Projet terminé	Projet prévu	
Cp ce1 cp ce1 Ce1 / ce2	-Théâtre - intervention des étudiants SESA - Chorale devant les élèves de Maternelle - Visites guidées d'exposition au Belvédère	-Raquettes -Sortie nature -Cinéma -Intervention de la communauté de communes sur le tri des déchets (CP et CP/CE1) avec 1 spectacle - Intervention des FRANCAS	
ce2	Escrime, vélo	Sortie ONF	
Ce2 / cm1	Vélo, escrime	Sortie Parc d'Uriage, sortie montagne, Abeilles	
cm1	Vélo, Ski de fond, Journée montagne au Collet , visio avec une athlète, permis piéton	Défi classe Energie, (rencontre de 4 classes en juin)	

Cm 2 A	Escrime, Journée montagne au Collet, projet Bois, projet Ski, Fresques	Classe de mer , APER	
Cm 2 B	Ski de fond	APER	Sortie montagne à organiser
École	Concert Le Petit Prince,	La Grande Lessive, Courseton,	

7°) Questions des parents (concernant l'école)

Questions pour Ecole élémentaire (conseil école du 05/02) :

1. Dispositifs pour le suivi des enfants à besoins particuliers

- Dans le cadre du PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) des enfants en situation de handicap qui doit être mis en place par l'établissement dans le cadre du MOPPS (Mise en Ouvre du PPS), est-il prévu d'anticiper une continuité pédagogique et de suivi de l'enfant par l'AESH quand les troubles deviennent plus spécifiques, surtout quand les AESH sont formés par un dispositif médico-social (libéral) ou du type structure (CMP, SESSAD, etc.)

- Dans la liaison école élémentaire / collège, est-il prévu un plan construit avec le service jeunesse pour les enfants fragiles et/ou enfants repérés par le PRE (Plan Réussite Educatif) au sens large ==> dispositif dans le service jeunesse ?

Réponse de la Mairie : des échanges réguliers ont lieu avec les encadrants du Service Jeunesse mais il n'y a pas de PRE

- Les enseignants utilisent-ils CAP école inclusive ?

REPONSE : Pour les élèves en difficultés d'apprentissage, l'enseignant de la classe rédige et propose d'abord aux parents un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) avec des objectifs précis et pour une durée limitée (maximum de 12 semaines).

Si les difficultés semblent plus durables et persistantes, l'enseignant encourage les parents à faire un bilan extérieur : pédiatre, orthophonie, ophtalmologue, etc.. Les recommandations des professionnels sont transmises à l'enseignant par la famille, qui essaye de les mettre en place le mieux possible.

L'école et la famille, s'ils sont d'accord sur des mesures d'adaptation durables et significatives, peuvent à partir du CM1 ou CM2, rédiger un PAP (plan d'accompagnement personnalisé). Ce plan liste les modalités pratiques comme un outil numérique de lecture, l'usage de police gros caractère ou spéciale dyslexie, le recours aux leçons photocopées plutôt que copiées ; etc. Ce PAP est transmis au collège via le service médical scolaire.

La famille peut également, selon les troubles d'apprentissage détectés, entamer une procédure auprès de la MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées (appelée MDA, maison de l'autonomie à Grenoble) pour demander des mesures d'aide et de compensation. Par exemple l'aide d'une aesh (accompagnant d'élève en situation de handicap) ou l'équipement d'un ordinateur.

Lorsque la famille reçoit une notification MDA, celle-ci s'accompagne parfois de mesures détaillées qui font l'objet d'une réunion annuelle à l'école pour évaluation. C'est la réunion ESS (équipe de suivi de scolarisation). Le compte rendu de cette réunion sert aux adaptations en classe.

Le MOPPS est fait par l'école pour les élèves de CM2 lors du passage au collège. Il s'agit d'une présentation détaillée des adaptations en classe. Ainsi le collège est au courant de ce qui a été fait en élémentaire.

Pour les autres niveaux (cycle 2 et cm1), la notification MDA, l'ESS et les entretiens famille / enseignant servent de réflexion et d'élaboration des adaptations en classe.

Les enseignants utilisent les ressources de CAP école inclusive et aussi de ASH 38.

2. Occupations des enfants pendant les absences des professeurs

- Lors de l'absence d'un enseignant, les enfants sont repartis dans d'autres classes avec souvent peu de travail à réaliser. Serait-il possible que les enseignants accueillant les élèves puissent leur donner quelques travaux à réaliser en autonomie (production de petits écrits, calculs...), permettant de maintenir un temps de travail quotidien, particulièrement si l'absence de l'enseignant se prolonge ?

Les élèves répartis dans les classes lors d'une absence non remplacée ont des tâches à faire, le plus possible en lien avec ce que fait la classe « d'accueil ».

Questions communes pour Mairie - Périscolaire et Ecole élémentaire (conseil école du 05/02) :

1. Classe Ulis :

- Quelles sont, pour le moment, les avancées et les résultats des démarches engagées auprès de l'IEN concernant une éventuelle ouverture de classe ULIS au sein de l'école ?*
- Par ailleurs, quels acteurs pourraient être sollicités afin de faire remonter de manière argumentée les besoins du terrain (autres écoles du secteur, équipes pédagogiques, infirmières scolaires, professionnels médico-sociaux, etc.) ?*
- Une mobilisation ou un appui des parents délégués est-il attendu sur ce dossier, et sous quelles formes (courriers, participation à des échanges institutionnels, recueil de besoins...) ?*
- Enfin, dans quelle mesure ce projet pourrait-il s'inscrire dans une réflexion plus large et être articulé au futur PEDT ?*

Réponse : Pas de création de classe Ulis en premier degré en Isère pour l'année prochaine.

2. Informations aux familles des futurs 6^{ème} - entrée au collège :

- On constate un vrai manque d'informations et d'accompagnement lors des premiers pas des 6èmes au collège : transports (confusions dans les lignes, arrêts et horaires), informatique, téléphone portable, utilisation de Pronote, prise de notes, activités et services proposés aux élèves. Les premières semaines sont denses en changements et en mise en place (création de compte informatique/Pronote), comment pourrait-on permettre aux enfants comme aux parents de démarrer la rentrée plus sereinement ? Le service jeunesse pourrait-il par exemple proposer de faire quelques trajets en bus en fin de CM2 ? Edition d'une carte précise des lignes et arrêts de bus dédiés aux scolaires

Une réunion école / collège du Chamandier est organisée chaque année avec les enseignants de cm². Le responsable du Piaj est également en contact régulier avec le Chamandier. Nous passons essentiellement des conseils d'ordre pédagogique : adaptations, répartition dans les classes etc.

Les familles doivent s'emparer des sujets « transport » ou « pronote », en s'appuyant sur les aînés par exemple. Ils peuvent prendre contact avec le SMAG pour comprendre les trajets, arrêts, circuit.

La préoccupation des familles sera remontée au collège.

3. Travaux / entretiens bâtiments :

- Les nombreuses fuites présentes sur le bâtiment des CP/CE1 font craindre des dégâts profonds qui nécessiteront des réparations coûteuses. Une réunion avec la directrice des services techniques pourrait-elle avoir lieu, comme cela a pu se faire il y a quelques années, afin de lister les réparations ou entretiens à prévoir sur les écoles maternelles et élémentaires ?

Le point a été fait et des travaux sont planifiés.

3. Projet de la « Grande Lessive »

- Nous reposons la question sur la possibilité de réorganiser « la Grande Lessive » à nouveau sur la Place de la Mairie. Les Services techniques ou le service culturel de la Mairie pourraient-ils aider à l'installation des cordes comme cela se faisait il y a plusieurs années ? Une aide des parents ou de l'APE pourrait être demandée pour accrocher les dessins.

Réponse : préférence pour un accrochage à côté de l'école, pour que toutes les classes puissent voir les dessins sans déplacement des 210 élèves à la place du village.

Thème choisi : « Contrastes »

Problème des commandes : La mairie a relancé un nouvel appel d'offres pour les fournitures scolaires. La décision sera prise en février.

Prochain conseil d'école : date à déterminer.